

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL SYNDICAL

Le Conseil Syndical de F.O.-DGFiP, réuni à La Pommeraye, commune de Mauges les 12 et 13 octobre 2020, a procédé à l'analyse de la situation économique et sociale et a débattu des sujets relatifs aux missions de la DGFiP et aux préoccupations légitimes des personnels.

La crise sanitaire a fait basculer 1 million de personnes supplémentaires dans la pauvreté quand la distribution de dividendes augmentait de 60%. Avec l'accumulation des plans sociaux, la hausse du chômage connaît des sommets sans précédents et touche notre jeunesse en premier lieu, mais aussi l'ensemble des salariés.

Ces constats exigent des réponses politiques d'urgence. Pourtant, en cette période de sacrifices, notamment pour ceux qui travaillent au service du public, les principales mesures consistent à distribuer la centaine de milliards d'euros du budget de relance aux entreprises et à baisser les impôts dits de production. Ces exonérations et réductions d'impôts, sans contrepartie, sont à rebours de l'indispensable effort de solidarité nationale qu'impose l'environnement sanitaire incertain. Pour F.O.-DGFiP, la reprise économique doit nécessairement passer par l'arrêt des licenciements, l'augmentation des salaires et la revalorisation immédiate de l'ensemble de la grille indiciaire et de la valeur du point d'indice dans la Fonction publique.

Au travers de la Loi de transformation de la Fonction publique, qui étend très largement les possibilités de recrutement sous contrat par l'employeur public, le gouvernement souhaite clairement privatiser, voire abandonner des missions d'intérêt général. F.O.-DGFiP alerte l'ensemble des agents contre la remise en cause sans précédent du statut qui précarise l'emploi. Le conseil syndical de F.O.-DGFiP revendique l'abandon immédiat de tout recrutement de contractuels sur des emplois permanents et la restauration de toutes les compétences des CAP.

La lutte contre la fraude doit être un enjeu majeur de souveraineté, de justice fiscale et de redressement des comptes publics. Pourtant l'exécutif s'est fixé pour objectif une baisse de 10 000 emplois à Bercy sur la durée de son quinquennat, dont l'essentiel à la DGFIP. Après avoir perdu le quart de ses effectifs en 10 ans, notre Direction comptera à la fin de cette année moins de 100 000 agents. F.O.-DGFiP exige la création des emplois nécessaires et l'attribution des moyens budgétaires adaptés au bon exercice de nos missions.

Au regard de la situation sanitaire, la DGFiP doit adapter son activité et permettre à tout agent qui demande à télétravailler de pouvoir le faire. F.O.-DGFiP revendique l'encadrement du télétravail et le droit au respect de la vie privée.

F.O.-DGFiP exige le retrait du Nouveau Réseau de Proximité, rejeté par l'immense majorité des usagers, personnels, élus et organisations syndicales. De même le conseil syndical **F.O.**-DGFiP s'oppose aux "relocalisations de services". Ces projets visent la destruction de notre réseau et à terme, la fermeture de nos implantations. Ils correspondent à des modèles d'organisation dépassés et sont guidés par la réduction des coûts, l'industrialisation et la concentration des missions. Ils s'accompagnent ou sont précédés, systématiquement, de suppression de services.

F.O.-DGFiP condamne ces projets qui affaiblissent le service public et constituent un désastre pour les conditions de travail des personnels et l'exercice de nos missions. Défendre la présence de tous les services sur le territoire, c'est éviter, pour demain, la mobilité forcée des personnels et la disparition de l'accueil physique pour les usagers.

Mauges, le 13 octobre 2020